



Municipalité de Lac-du-Cerf

19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0
Téléphone : 819 597-2424 Télécopieur : 819 597-4036
Courriel : taxation@lac-du-cerf.ca Site Web : lac-du-cerf.info

À TOUS LES PROPRIÉTAIRES ET OCCUPANTS DE LA MUNICIPALITÉ

Objet : Tournée d'inspection pour les propriétés en bordure des plans d'eau de la Municipalité de Lac-du-Cerf

Madame,
Monsieur,

La présente est pour vous informer que la Municipalité de Lac-du-Cerf a une ressource pour faire la visite des propriétés des différents lacs sur son territoire dans le but d'y vérifier **les bandes riveraines**.

Dans les prochains jours, monsieur Philippe Lacroix étudiant en environnement, effectuera des visites dans votre secteur afin de réaliser l'inventaire des bandes riveraines, sensibiliser les riverains à renaturaliser leur terrain et mettre à jour les dossiers des propriétés. Lors de la visite de l'étudiant, une fiche technique sera effectuée et en cas d'absence des occupants, un commentaire sera déposé à votre demeure pour vous informer de la qualité de votre bande riveraine.

La municipalité de Lac-du-Cerf a adopté depuis mars 2007, une réglementation pour les rives déboisées et ou aménagées à l'effet de ne pas tondre la pelouse dans une bande de 5 mètres du lac et de renaturaliser celle-ci (plantation de plantes et arbustes). Par conséquent, en 2011 nous devrions retrouver des plantes, des arbustes et des arbres sur les cinq premiers mètres en bordure du lac. Il est à noter qu'il n'y aura **aucune tolérance pour la tonte de gazon dans cette bande!**

Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration et implication dans ce dossier.

Philippe Lacroix, étudiant en environnement
(819) 597-2424